



Bagnolet, le 19 octobre 2011

Communiqué de presse :

**Propagande méprisante du semencier Vilmorin contre les agriculteurs
utilisateurs de semences de ferme**

La Coordination Nationale pour la Défense des Semences Fermières s'insurge des déclarations mensongères du semencier Vilmorin, s'affichant au service des agriculteurs. Dans un article de terroir intitulé « Blé Ogm - Le semencier Vilmorin vise la place de leader » paru le 16 octobre 2011, le directeur général délégué de Vilmorin a déclaré : « même en Europe, les agriculteurs sont nombreux à utiliser des semences de ferme issue de la précédente récolte. Or ces semences n'ont pas un rendement suffisant pour répondre aux besoins alimentaires ».

Contrairement aux dires de Vilmorin, les semences de ferme ont un réel intérêt face aux semences certifiées. Pour cette raison, la majorité des agriculteurs européens (environ 50%) autoproduisent leurs semences. Les rendements sont aussi productifs avec des semences de ferme qu'avec de semences certifiées et les coûts de production des semences sont moindres (30 à 40 % inférieur en blé).

Dans le département de l'Eure et Loir, premier producteur de blé français, la semence de ferme y représente plus de 70% des emblavements. Ce qui n'empêche pas les agriculteurs de cette région d'avoir une réputation de techniciens et de gestionnaires. Des expérimentations variétales, menées par des organismes indépendants (CETA et autres services techniques de chambres...), ont montré des lots de performances similaires entre semences de ferme et commerciales.

Par ailleurs, l'appellation « semence certifiée » diffère dans les différents pays d'Europe. Notamment en Italie, une semence de génération R2 est une semence certifiée alors qu'en France, cette même semence R2 est une semence de ferme (R2 issue de R1 certifiée). Le rendement d'une semence certifiée italienne serait-il inférieur à celui d'une semence certifiée française ?

La CNDSF affirme que la semence de ferme est une pratique rentable et incontournable pour faire face aux nouveaux défis futurs. En cas de crise majeure et de destruction de semis liée aux aléas climatiques (sécheresse, attaque de ravageurs, etc..), l'industrie semencière et sa politique de stocks en flux tendus serait incapable de faire face à une pénurie de semences. Ce sont les stocks de semences de ferme qui permettraient les re-semis et qui contribuent ainsi à la sécurité alimentaire.

Contacts :

*Michel Geray, Porte-parole de la CNDSF : 06 16 49 50 29
Sylvain Ducroquet, Président de la CNDSF : 06 77 79 22 37*